

la SNCF communique*...

Hier, mardi 15 avril, un incident survenu sur l'axe Paris - Limoges - Toulouse a malheureusement causé un grand retard pour quelque 300 voyageurs du train Intercités Paris - Brive n°3625. **Nous en sommes sincèrement désolés pour nos clients.**

Comme nous le faisons habituellement (et *trop souvent**) en ces circonstances, nous portons à votre connaissance les principaux éléments d'information concernant la gestion d'incident et les mesures de prise en charge mises en œuvre :

Peu après 12h, alors que le n°3625 circulait entre Argenton-sur-Creuse et Eguzon, le conducteur a été confronté à une défaillance de sa locomotive, (*étonnant, pour une machine toute neuve ? **) dont les conduites principale et générale fuyaient. Le train a été contraint de s'arrêter en pleine voie.

Les tentatives de redémarrage effectuées avec l'aide des experts du Pôle d'appui conduite n'ont pas permis de dépanner l'engin. Le conducteur a donc été contraint de demander le secours.

La stratégie de secours décidée en salle de crise nationale a consisté à utiliser deux locomotives diesels de SNCF Réseau positionnées à proximité, à La Souterraine.

Une fois les manœuvres d'attelage et les essais de frein réalisés, l'ensemble secouru est reparti à 14h45.

Une seconde manœuvre a été réalisée en gare de Limoges, pour remplacer les locomotives de secours SNCF Réseau par la locomotive de réserve Intercités, permettant ainsi au train de poursuivre son parcours jusqu'à son terminus.

Le n°3625 est arrivé à Brive à 18h11, avec un retard de 4h06 (4h00 de voyage, 4h06 de retard, bravo ! *).

Les ressources Matériel du n°3625 étant réutilisées pour former le train Brive - Paris n°3684, ce dernier a dû être supprimé. Les clients ont été reportés sans frais sur le train suivant n°3694. Ils sont arrivés à Paris avec 40 minutes de retard sur l'horaire du train qu'ils avaient initialement prévu d'emprunter.

Les astreinteurs SNCF étaient présents sur le lieu de l'incident pour aider le chef de bord à prendre en charge et informer les voyageurs. Des bouteilles d'eau ont été distribuées, ainsi que des coffrets-repas au passage en gare de Limoges. Le dispositif Distribar, permettant à la vente ambulante de mettre à disposition les denrées et boissons non-alcoolisées qu'elle a en stock, a également été déclenché à bord.

Les clients du n°3625 ayant subi ce regrettable incident se voient attribuer une compensation exceptionnelle d'une valeur de 200% du prix de leur billet (bingo ! *).

Vous partageant à nouveau nos plus sincères regrets pour le désagrément subi par nos clients, nous vous assurons de l'entière mobilisation des équipes SNCF et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire

Le surlignage est assuré par TEPLG*

**notes de la rédaction*